

## ÉLECTIONS PROVINCIALES 2026

**Demandes aux candidats  
du maire de Saint-Bruno-de-Montarville**

# « L'heure des engagements »



Le maire de Saint-Bruno-de-Montarville, Ludovic Grisé Farand. (Photo : courtoisie - Vicky Gosselin)

**À quelques semaines du scrutin du 5 octobre, le conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville dépose huit demandes aux partis politiques.**

Frédéric Khalkhal  
fkalkhal@versants.com

« Si l'on se fie aux sondages, la lutte pour la circonscription de Montarville sera serrée et, plus que jamais, les candidats et candidates devront adresser les enjeux qui touchent nos citoyens », d'indiquer Ludovic Grisé Farand, maire de Saint-Bruno-de-Montarville.

Rappelons que M. Grisé Farand avait déjà croisé le fer dans l'élection provinciale dans la circonscription de Montarville en 2018. M. Grisé Farand défendait alors les couleurs du Parti libéral du Québec.

### Les demandes

« Élargir l'autoroute 30 entre Boucherville et Brossard, avant la mise en service du port de Contrecoeur. Le projet est déjà inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI). Il ne manque que la décision de le réaliser. À défaut d'avoir les fonds nécessaires pour procéder, il est impératif d'amorcer au moins les études et les plans et devis dès maintenant afin d'éviter plus de

délais dans le futur. Attendre davantage, c'est planifier la congestion. »

« Abroger le projet de règlement sur les redevances de développement, pour préserver l'autonomie municipale en matière de financement des infrastructures, diversifier nos sources de revenus et faire assumer par la croissance le coût des équipements, une question d'équité entre résidents actuels et ceux de demain. »

« Créer un fonds dédié au maintien des infrastructures municipales, comme le demande l'Union des municipalités du Québec (UMQ) : le déficit des infrastructures atteint 49,7 G\$ au Québec, il est urgent d'y remédier. »

« Financer durablement le transport collectif et en bonifier l'offre. Avoir recours au Fonds vert pour y arriver. »

« Abroger l'obligation de céder gratuitement nos terrains aux centres de services scolaires, en les acquérant au prix du marché, parfois par expropriation, sans la moindre compensation. Il s'agit d'une taxe déguisée votée en catimini par l'Assemblée nationale qui n'a pas lieu d'être. L'éducation est de juridiction provinciale et non municipale. »

« Augmenter l'offre de médecins de famille et retirer le revenu moyen des critères d'octroi régionaux lorsque vient le temps de répartir l'ajout de médecins par région. »

« Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires, de façon pluriannuelle et indexée, comme le réclame le milieu communautaire. »

« Octroyer une clause grand-père aux propriétaires de piscine, faire en sorte que les nouvelles normes soient plus cohérentes, claires et applicables uniquement lors de la revente de la maison. »

« J'invite chaque candidate et candidat dans Montarville à prendre publiquement position sur ces demandes avant le 5 octobre », de conclure le maire.

**Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie**

# À Saint-Bruno sans candidat

**À quelques semaines des élections provinciales, le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM) a réuni le 8 septembre à Saint-Bruno-de-Montarville les partis politiques autour des priorités du réseau de la petite enfance. Il n'y avait toutefois aucun candidat représentant la circonscription de Montarville.**

Frank Jr Rodi  
frodli@versants.com



Le RCPEM était au Centre Marcel-Dulude pour cette activité électorale. (Photo : Frank Jr Rodi)

« Nous avons parlé avec les dirigeants des différents partis politiques en leur demandant des candidats concernés par la petite enfance. C'était aux partis de déterminer leur candidat pour notre activité », explique la directrice générale du CPE Les Copains d'abord et présidente du CA du RCPEM, France Bertrand.

Ainsi, la rencontre, tenue au Centre Marcel-Dulude, à Saint-Bruno, a permis aux candidates Anne-Sophie Maguire Armand du PQ (Pierre-Laporte), Marie-Belle Gendron de la CAQ (Châteauguay), Affine Lwalalika du PLQ (Vachon) et Lauréline Manassero de QS (Marie-Victorin) de présenter leurs priorités et leurs engagements à l'égard du réseau public de services éducatifs à la petite enfance. Elles ont aussi échangé avec des gestionnaires de CPE, des membres de conseils d'administration et d'autres acteurs engagés dans le développement du réseau en Montérégie. Les conservateurs ont décliné l'invitation à l'événement du RCPEM.

Saint-Bruno-de-Montarville se trouve dans Montarville. Aucun des candidats de cette circonscription n'a été sélectionné pour prendre part à ce que le RCPEM appelle le *Tour d'horizon politique - Élections 2026 : les priorités des partis pour notre réseau CPE-BC*. « Peu importe qui nous a été envoyé, notre objectif était de faire réfléchir les partis politiques sur la petite enfance. Ça oblige les partis à se questionner. Derrière les candidates qui ont participé, elles avaient déjà des compétences, soit par leur travail ou

leurs intérêts personnels », mentionne France Bertrand.

Quatre grands axes ont été abordés lors du *Tour d'horizon politique*, soit le développement du réseau et son accessibilité, la pénurie et rétention de personnel, la charge administrative et la gestion des CPE, ainsi que le financement des CPE. « Nous voulions aujourd'hui donner aux formations politiques l'occasion de se prononcer sur ces enjeux et de faire connaître leurs engagements. Les décisions qui seront prises au cours des prochaines années auront des répercussions directes sur les enfants, les familles et les personnes qui travaillent chaque jour auprès d'eux », souligne le directeur général du RCPEM, Tai Cory. C'est lui qui questionnait les candidats participants.

Pour le RCPEM, cet exercice de dialogue est essentiel alors que le Québec poursuit le développement de son réseau public de services éducatifs à la petite enfance. « La petite enfance doit demeurer une priorité collective. Derrière chaque place en CPE, il y a un enfant, une famille et une communauté. Notre réseau repose sur des personnes engagées, mais elles ont besoin de conditions qui leur permettent de faire leur travail et de répondre aux besoins des familles. Nous souhaitons que les discussions d'aujourd'hui contribuent à placer la petite enfance au cœur des choix qui seront faits au cours des prochaines années », d'ajouter France Bertrand.